

Lors du prochain conseil municipal, une nouvelle commission, propre à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, sera créée.

Les élus souhaitent l'ouvrir aux habitants désirant prendre part aux réflexions. Ce groupe de travail sera appelé à se réunir toutes les trois semaines à un mois, durant deux ans.

Les réunions auront lieu en mairie, en semaine (18h00/20h00).

Il sera demandé aux membres de cette commission de s'investir réellement et durablement en faisant totalement abstraction des intérêts personnels. Ceci afin de garantir un résultat positif pour l'élaboration de notre P.L.U. .

Pour plus de renseignements, je me tiens à votre disposition.

Le Maire.

Bonnes fêtes de fin d'année

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-&-MOSELLE

MAIRIE
DE
Friauville

Téléphone : 03.82.33.00.12
Télécopie : 03.82.33.48.20



n° 7 - décembre 2008

L'information
Edition spéciale P.L.U.



Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2008

Un seul point est à l'ordre du jour de ce conseil municipal : arrêter notre choix sur le bureau d'études qui élaborera notre Plan Local d'Urbanisme.

La motivation des élus est de se doter d'un outil efficace pour assurer un développement harmonieux et durable du village et de disposer d'un document en conformité avec les nouvelles dispositions du code de l'urbanisme.

Le bureau d'Etude retenu

La gérante :

Béatrice MANGEOLLE, Architecte – Urbaniste

30, rue du pont Mouja

54 000 NANCY

Tel : 03 83 32 72 91

Mail : bea.mangeolle@wanadoo.fr

Sa composition :

Béatrice MANGEOLLE, spécialiste des études de composition urbaine et de paysage. Elle est responsable de la mission et assurera la mise en œuvre technique de l'étude.

Véronique MONGEL, paysagiste, spécialiste du paysage et des milieux naturels.

Bureau reprographique, assurant l'impression des documents et supports nécessaires aux études.

Son expérience :

Depuis 10 ans au service des collectivités de 63 à 4150 habitants pour l'élaboration ou la révision de cartes communales, plans d'occupation des sols ou plans locaux d'urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle la procédure engagée :

- sur les 6 bureaux d'études consultés, 5 ont remis une offre.
- Après ouverture des plis, lors du conseil municipal du 5 décembre 2008, les élus retiennent 2 candidats pour audition.
- Chaque candidat a une heure pour présenter sa méthode de travail et ses atouts.
 - ✓ Mme MANGEOLLE Béatrice,
 - ✓ Espace & Territoires.

Après audition, les élus délibèrent et portent leur choix sur le bureau de Mme MANGEOLLE.

**A vos agendas : Samedi 10 janvier 2009 à la salle polyvalente à partir de 17 heures :
Présentation des vœux et accueil des nouveaux habitants autour de la galette des rois.**

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 23 janvier 2009 à 20h00.